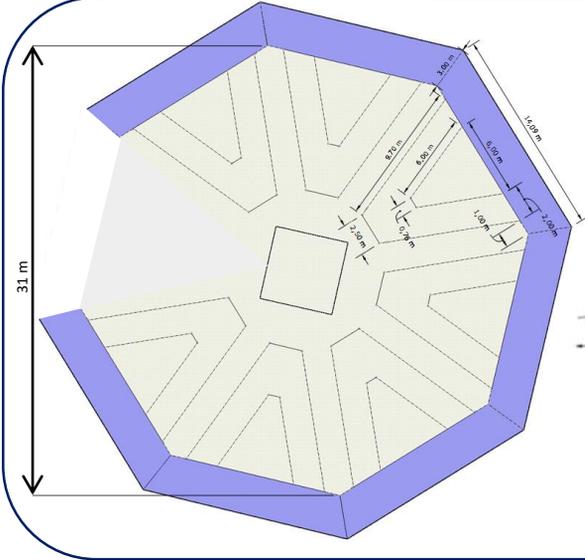


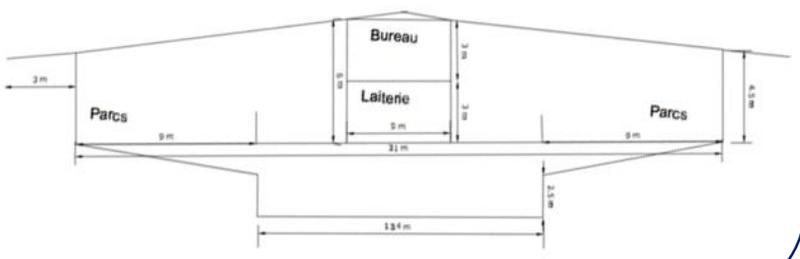
Matériaux utilisés :
Panneaux solaires
Toiture végétalisée
Bois
Matériau transparent
Mur plein isolant



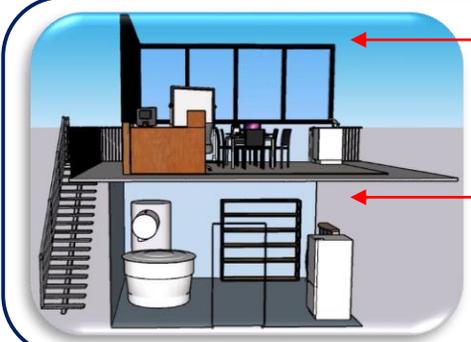
Vue d'ensemble et plans



Superficie totale :
 • 695 m²
Capacité :
 • 210 veaux (7 parcs de 30 animaux)
Local central :
 • 25 m²

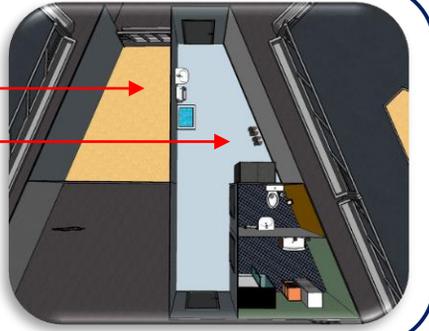


Bâtiment central et entrée avec système de biosécurité



- Bureau :**
- Table de réunion
 - Tableau
 - Kitchenette
 - Bureau
-
- Laiterie et local de stockage :**
- Etagère
 - Frigo
 - Pharmacie
 - Préparateur

- Infirmierie :**
- Murs pleins, litière épaisse et confortable
-
- Sas d'entrée :**
- Lavabo
 - Pédiluve
 - Casiers (protections)
 - Salle de douche
 - Toilette



Parc des veaux

- 3 zones :**
- Zone d'alimentation sur caillebotis (recouverts d'un revêtement en caoutchouc antidérapant)
 - Zone de couchage intérieure sur substrat
 - Zone de couchage extérieure sur sable



Descriptif de notre proposition

Ce bâtiment de forme octogonale possède une superficie de 695 m² et peut accueillir 210 veaux répartis en 7 parcs de 30 animaux. En son centre, se trouve un local de 25 m² qui servira de laiterie et de local de stockage, surplombé par le bureau de l'éleveur dont la partie supérieure est entièrement vitrée, ce qui permet de surveiller chaque animal.

L'extérieur est composé de différents matériaux. Au plus bas, se trouve un mur plein isolant d'une hauteur de deux mètres. Au-dessus, un matériau transparent est installé afin d'apporter de la luminosité. Pour finir, du bois termine la hauteur du mur extérieur pour des raisons d'esthétisme.

Le bâtiment sera doté d'une toiture végétalisée afin d'optimiser son intégration paysagère et filtrer l'eau de pluie qui sera ainsi récupérée pour les besoins en eaux de lavage des sols. Des panneaux solaires seront aussi ajoutés pour produire de l'électricité afin de limiter la consommation d'énergies non renouvelables. La réduction de l'empreinte carbone du bâtiment sera obtenue grâce à l'installation d'un méthaniseur. Celui-ci sera alimenté directement par les déjections accumulées dans la fosse située sous les parcs. L'utilisation de racleur sera proscrite grâce à un système de sol en pente dont le revêtement glissant permettra aux déjections de glisser seules jusqu'à la fosse ; limitant ainsi la consommation d'énergie.

La forme innovante de la structure a été choisie afin de faciliter la circulation de l'éleveur et des animaux lors de leurs déplacements. Les animaux, guidés par des barrières, se déplacent de manière circulaire à travers les différents parcs jusqu'à atteindre le parc plus proche de l'entrée qui servira également de quai d'embarquement et de débarquement. Ce système permettra aussi d'éviter la manipulation des veaux et ainsi de limiter leur stress.

En termes de bien-être animal, d'autres solutions peuvent être proposées. Chaque parc possède trois zones : une zone d'alimentation sur caillebotis ; une sur substrat pour le couchage ainsi qu'une zone extérieure sablée et couverte. Les caillebotis seront couverts d'un revêtement caoutchouc antidérapant et non abrasif afin de limiter le risque de glissade. L'accès à l'extérieur sera autorisé (à partir d'un certain âge) dans le but de répondre aux nouvelles attentes sociétales. Cela se fera lorsque que les conditions météorologiques le permettront grâce à une porte automatique. La zone reste néanmoins couverte afin de protéger les animaux du soleil.

Ces différentes zones offrent une liberté de choix aux animaux : ils peuvent effectivement décider où ils souhaitent aller et se coucher. Des jouets tels que des ballons seront également installés dans le but d'augmenter les interactions sociales entre les animaux.

Un système de ventilation dynamique automatique doit être privilégié pour limiter les mauvais flux d'air. La température et la quantité d'air seront gérées et ajustées de manière automatique et modifiables à distance. De plus, lors de l'ouverture des portes vers l'extérieur, la ventilation se coupera automatiquement afin d'éviter l'exposition des animaux aux courants d'air.

Les animaux malades seront placés dans l'infirmerie. Celle-ci mesure 9,2 m² et est dotée d'une litière épaisse et confortable. Elle est aussi délimitée par des murs pleins afin d'éviter la transmission des agents pathogènes aux autres veaux.

Pour garantir une bonne santé animale et limiter l'introduction de parasites au sein du bâtiment, un système de biosécurité doit également être mis en place à l'entrée du bâtiment qui sera équipée d'un lavabo et d'un pédiluve désinfectant. Chaque visiteur devra aussi se vêtir d'habits jetables et pourra laisser ses vêtements souillés dans les casiers prévus à cet effet.

Pour terminer, tout le système d'alimentation sera repensé. Les deux aliments seront distribués dans la même auge. L'aliment solide sera distribué automatiquement par une tuyauterie fixe. L'aliment liquide sera quant à lui distribué par l'éleveur via un bras articulé rétractable capable de se déplacer à 180°. Ce système permet à l'éleveur de garder un œil sur les animaux tout en limitant la pénibilité du travail.

